

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0037475

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

903673
Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00441

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AMAN Abdelouahed

Date de naissance :

01/07/45

Adresse :

RESIDENCE EL MANSOUR 1M. 21 APT 2
HAY ESSALAM CASABLANCA 20200

Tél. : 0664983428

Total des frais engagés : 22473,55 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/03/2022

Nom et prénom du malade : AMAN ABDELOUAHED Age: 79

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 05/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :

AMAN ABDELOUAHED

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
05/10/2024	ANESTHÉSIE	1	2000	GT
09/10/2024	ANESTHÉSIE	1	2000	GT

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient											
					Coefficient des travaux										
					Montants des soins										
					Début d'exécution										
					Fin d'exécution										
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		<p>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	21433552	D	00000000	B	11433553	D	00000000	B	35533411	Coefficient des travaux
H	21433552														
D	00000000														
B	11433553														
D	00000000														
B	35533411														
					Montants des soins										
					Date du devis										
					Date de l'exécution										

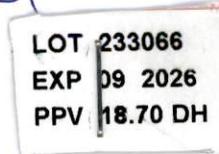


ORDONNANCE

Casablanca le 09/03/2024

Mr Aman Abdelsahef

187 + Correctif



DR. CHAHBI Mohammed
Ophtalmologiste
Panoramique, Californie
544, bd. Prince Moulay
marrakech 45-18 / 19 / 20
Casablanca 22 05 22 50 15
Tel: 05 22 05 05 22 50 15
05 22 22 88 46 21
Fax: 05 22 88 46 21



ORDONNANCE

Casablanca le 05 03 2024

M - AMAN ABDELOUAHED

UREE

CREATININE

GLYCEMIE A JEUN

T.P

T.C.K

AC ANTI .H.CV

LABORATOIRE PORTE GHANDI
Dr TAZI Kenza
159, Bd Yacoub El Mansour RDC Casablanca
Tél: 0522 99 19 74 / Fax: 0522 99 19 72
Gsm: 0678 99 19 50

DR. CHABBI Mohammed
Ophthalmologiste, Californie
544, Bd. panoramique, Casablanca maroc 10100
Tel: 05 22 88 46 18 / 05 22 88 46 21
Fax: 05 22 88 46 21



Rowman
8h3v

ORDONNANCE

Casablanca le..... 05 03 224

M - AYAN ABDULKARIM

BIOMECANIQUE

MICROSCOPIE SPECULAIRE

ECHOGRAPHIE OCULAIRE



544, Boulevard Panoramique, Californie, Casablanca, Maroc
Patente N° : 34082698 - Identifiant Fiscal N° : 37521862
ICE N° : 002281194000046 - RC N° : 434621 - CNSS : 1563901

📞 +212 522 50 15 15 📞 +212 522 29 66 00 / 60
📞 +212 522 86 46 18 📞 +212 522 86 46 21
✉️ +212 522 86 46 19 ✉️ clinicoeil@gmail.com
✉️ +212 522 86 46 20 ✉️ cliniqueoeilcalifornie.com

Casablanca le

09/03/2024

COMPTE RENDU

NOM & PRENOM: AMAN ABDELOUAHED

ECHOGRAPHIE A:

-La longueur axiale est mesurée à 22.43 mm de l'œil droit et à 21.80 mm de l'œil gauche.

- Mesure implant :
(Implant pliable) D 118

OD:21.00 D
OG:21.50 D

MICROSCOPIE SPECULAIRE

OD: 2568.2
OG: 2574.3

BIOMECANIQUE

OD: 15.8 (A)
OG: 15.3 (A)

CLINIQUE DE L'OEIL CALIFORNIE
544, bd. panoramique, californie
Casablanca mardi 05/03/2024
Tél: 05 22 66 60 00 - 05 22 50 13 15
Fax: 05 22 66 46 21
S.S.

NOTE D'HONORAIRES

Casablanca le 09/03/2024

le Docteur DR. CHABBI Mohammed

a l'honneur de présenter ses compliments à (Mr/Mme)

Mr. AHAN ABDELOUAHED

et lui adresse selon l'usage sa note d'honoraires.

- biomécanique
- Microscopie stéculaire
- Echographie oculaire

Soit la somme de : # 1600,-

Mille cinq cents Dirhams

Dhs

Cachet et signature

CLINIQUE DE L'OEIL CALIFORNIE
544, bd. panoramique, californie
Casablanca maroc
Tél : 05 22 86 45 18 / 19 / 20
05 22 29 56 00 / 00 - 05 22 50 15 15
Fax : 05 22 86 46 21

**LPG****LABORATOIRE PORTE GHANDI**

ختبر التحاليل الطبية باب غاندي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA
Médecin Biogiste

Bactério-virologie - Parasito-mycologie - Hématologie - Biochimie - Immunologie

Casablanca, le 07/03/2024

Code Patient 16-01014

Nom : Mr AMAN Abdelouahed

Dossier N° : 060324-027 Prélèvement du: 06/03/2024 9

Demandé par Dr : CHAHBI MOHAMMED



Compte rendu d'analyses

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

TAUX DE PROTHROMBINE

			Valeurs Usuelles	Antériorités
TEMPS DE QUICK (TQ) TEMOIN	:	12,7	sec.	
TEMPS DE QUICK (TQ) MALADE	:	12,90	sec.	
RESULTAT	:	99,10	%	(70 - 100)

TEMPS DE CEPHALINE KAOLIN

TEMOIN	:	30,00	sec.	
MALADE	:	27,00		
RAPPORT TCK MALADE/TEMOIN	:	0,90		(Inférieur à 1,2)

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

			Valeurs Usuelles	Antériorités
GLYCEMIE A JEUN	:	1,02	g/l	(0,7 - 1,1) 1,15 (03/01/19)
		5,66	mmol/l	(3,89 - 6,11) 1,03 (05/07/17)~~~
UREE	:	0,30	g/l	(0,15 - 0,45) 0,24 (03/01/19)
		5,00	mmol/l	(2,5 - 7,5) 0,24 (05/07/17)~~~
CREATININE	:	11,78	mg/l	(7 - 13) 11,83 (03/01/19)
		104,25	μmol/l	(79,65 - 115,05) 12,65 (05/07/17)~~~

**LPG****LABORATOIRE PORTE GHANDI**

مختبر التحاليل الطبية باب غاندي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA
Médecin Biologiste

Bactério-virologie - Parasito-mycologie - Hématologie - Biochimie - Immunologie

Dossier N° : 060324-027

Mr AMAN Abdelouahed

SEROLOGIE

SEROLOGIE DE L'HEPATITE C
ELISA

INDEX	:	0,12	(inférieur à 1)
CONCLUSION	:	Sérologie négative.	

Valeurs Usuelles

Antériorités

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

Le Biologiste

LABORATOIRE PORTE GHANDI
Dr Tazi Kenza
159, Bd Yacoub El Mansour RDC Casablanca
Tél: 05 22 99 19 74 / Fax: 05 22 99 19 72
M: 06 78 99 19 50
r: 05 22 99 19 50
m: 06 78 99 19 50



مختبر التحاليل الطبية باب غاندي
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA

Médecin Biologiste

Bactériologie-Virologie-Parasitologie-Mycologie-Hématologie-Biochimie-Immunologie

Note D'honoraires

Casablanca , le 06/03/2024

Date : 06/03/2024

Patient : Mr AMAN Abdelouahed

Analyses	Valeur de B	Montant
TAUX DE PROTHROMBINE	40,00	53.60
TEMPS DE CEPHALINE KAOLIN	40,00	53.60
GLYCEMIE A JEUN	30,00	40.20
UREE	30,00	40.20
CREATININE	30,00	40.20
SEROLOGIE DE L'HEPATITE C	300,00	402.00
PRVT SANG VEINEUX	1,00	25.00
TOTAL :	470,00	654,80

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de : six cent cinquante-quatre Dirhams et 80 Centimes ***

LABORATOIRE PORTE GHANDI
Dr TAZI Kenza
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca
Tél: 0522 99 19 74 / Fax: 0522 99 19 72
Gsm: 0678 99 19 50